

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE HEXABYTE (S.A.)

I. Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 08 avril 2019, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés du groupe «HEXABYTE», arrêtés au 31 décembre 2019. Ces états comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan consolidé de 20 977 272 dinars et un bénéfice net consolidé de 2 026 439 dinars.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe «HEXABYTE» au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations :

Par ailleurs, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

a- Contrôles fiscaux

Ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n° 1.5 « Faits saillants », la société « HEXABYTE » a fait l'objet de deux contrôles fiscaux au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant respectivement les périodes allant du 01 janvier 2004 au 31 décembre 2008, et du 01 janvier 2009 au 31 décembre 2012. Les notifications des résultats desdits contrôles ont été adressées à la société respectivement en juin 2012 et en novembre 2015 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes comme suit :

- Pour le premier redressement : Les impôts réclamés par l'administration fiscale s'élèvent à 523 729 dinars dont 345 533 dinars en principal et 178 196 dinars des pénalités de retard,
- Pour le deuxième redressement : Les impôts réclamés par l'administration fiscale s'élèvent à 651 340 dinars dont 478 891 dinars en principal et 172 448 dinars des pénalités de retard,

N'ayant pas accepté la position de l'administration fiscale, et en application des stipulations du code des droits et des procédures fiscales, la société a exercé son droit de recours contre les arrêtés de taxation d'office devant les tribunaux compétents.

Les procédures liées à ces contrôles étant toujours en cours et l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

En couverture de ce risque, la société « HEXABYTE » a constaté une provision pour 366 000 dinars.

b- Impact éventuel de la pandémie COVID-19

Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n° 6 : « Événements postérieurs à la date de clôture », la situation sanitaire liée à la pandémie COVID-19 à laquelle la Tunisie fait face, risque d'avoir des répercussions sur les activités futures du groupe.

Ces événements ne nécessitent aucun ajustement des états financiers consolidés au titre de l'exercice 2019. Cependant, ils peuvent avoir une incidence sur la situation financière du groupe au cours des exercices futurs. A l'état actuel des choses, et sur la base des informations disponibles, l'impact éventuel de la pandémie COVID-19 sur l'activité et la situation financière consolidée du groupe « HEXABYTE » ne peut pas être estimé.

c- Etats financiers non audités de la filiale « HEXABYTE Africa »

Les travaux de consolidation ont été effectués sur la base des états financiers non audités de la filiale « HEXABYTE Africa ».

Ainsi, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'impact éventuel des anomalies, que pourraient comporter les états financiers individuels de cette société, sur les états financiers consolidés du groupe « HEXABYTE » relatifs à l'exercice 2019.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Prise en compte des revenus :**Point clé d'audit :**

Au 31 décembre 2019, le revenu du groupe « HEXABYTE » s'élève à 10 991 357 dinars et représente la totalité des produits d'exploitation. Ces revenus sont constitués exclusivement des revenus de la société mère. Les revenus sont comptabilisés lors de la facturation au client et rattachés à l'exercice en cours. Par ailleurs, et pour le respect du principe de rattachement des charges aux produits, une charge relative à la partie restant à engager des charges rattachées à la fourniture des services facturés et non encore réalisés (Hotline, Bande passante, Amortissement des modems ...) est comptabilisée.

Ainsi, nous avons considéré que la reconnaissance du revenu constitue un point clé de l'audit.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de comptabilisation et de contrôle du revenu ;
- Examiner les procédures mises en œuvre par le groupe et tester les contrôles clés identifiés ;
- Faire une revue analytique détaillée du revenu afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire ;
- Revoir la valorisation des charges à payer et les bases de leur détermination ;
- Analyser un échantillon de factures, notamment les factures significatives de la période et les opérations particulières.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du

groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des

éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
 - Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
 - Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
 - Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
 - Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
 - Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
-

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe. A cet effet, nous avons consulté les rapports des commissaires aux comptes des sociétés appartenant au groupe. Nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 26 Mars 2020

P/ CONSULTING & FINANCIAL FIRM

Walid BEN AYED



Consulting & Financial Firm
C N F
Société d'Experts Comptables Anciens de l'O.E.C.T
5, Rue Sufouha - Mhazetle Ville - TUNIS
Tél: 71.841.110 - Fax: 71.841.160

BILAN CONSOLIDÉ
Arrêté au 31 Décembre 2019
 (Unité : Dinars Tunisiens)

Actifs	NOTES	31/12/2019	31/12/2018
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		1 056 275	1 044 261
Moins : Amortissements Incorporelles		- 990 488	- 935 311
Immobilisations incorporelles nettes	2-1	65 787	108 950
Immobilisations corporelles		9 387 117	8 522 219
Moins : Amortissements corpo		- 7 314 593	- 6 784 071
Immobilisations corporelles nettes	2-1	2 072 524	1 738 148
Immobilisations financières		41 026	40 026
Moins : Provisions Immobilisations Financières		-	-
Immobilisations financières nettes		41 026	40 026
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		2 179 337	1 887 125
Autres actifs non courants		-	-
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		2 179 337	1 887 125
ACTIFS COURANTS			
Stocks		937 823	908 080
Moins : Provisions Stocks		- 429 307	- 349 552
Stocks nets	2-2	508 516	558 528
Clients et comptes rattachés		3 502 459	3 728 816
Moins : Provisions Clients		- 674 736	- 544 456
Clients nets	2-3	2 827 723	3 184 360
Autres actifs courants		2 409 648	1 680 502
Moins : Provisions AAC		- 68 038	- 32 027
Autres actifs courants nets	2-4	2 341 610	1 648 474
Placements et autres actifs financiers		2 312 315	4 133 217
Liquidités et équivalents de liquidités		10 807 770	6 936 368
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		18 797 934	16 460 946
TOTAL DES ACTIFS		20 977 272	18 348 073

BILAN CONSOLIDÉ
Arrêté au 31 Décembre 2019
 (Unité : Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		2 083 334	2 083 334
Autres capitaux propres		2 110 727	2 790 094
Réserves consolidés		4 508 976	2 936 976
Total des capitaux propres avant résultat		8 703 037	7 810 404
Résultat Consolidé		2 026 439	1 303 246
Total des capitaux propres avant affectation	3-1	10 729 475	9 113 650
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts		-	-
Autres passifs financiers	3-2	387 718	216 265
Provisions		365 779	365 779
Total des passifs non courants		753 498	582 044
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	3-3	5 914 470	6 206 784
Autres passifs courants	3-4	3 579 828	2 445 594
Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-
Total des passifs courants		9 494 299	8 652 378
Total des passifs		10 247 796	9 234 423
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		20 977 272	18 348 073

ÉTAT DE RESULTAT CONSOLIDÉ
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2019
 (Unité : Dinars Tunisiens)

DÉSIGNATION	NOTES	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION			
4-1			
Revenus		10 991 357	9 302 295
Autres produits d'exploitation		-	-
Total des produits d'exploitation		10 991 357	9 302 295
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variations stocks produits finis et encours		- 132 587	-82 493
Achats d'approvisionnements consommés	4-2	-6 770 376	- 5 558 549
Charges de personnel	4-3	-1 595 632	- 1 196 052
Dotations aux amortissements et provisions	4-4	-1 070 475	- 1 053 951
Autres charges d'exploitation	4-5	-727 140	- 646 297
Total des charges d'exploitation		-10 296 210	- 8 537 343
Résultat d'exploitation		695 148	764 953
Charges financières nettes	4-6	- 15 065	- 23 069
Produits de placements	4-7	1 458 639	656 911
Autres gains ordinaires	4-8	40 207	56 956
Autres pertes ordinaires		- 4 830	- 4 158
Résultat des activités ordinaires du groupe avant impôt		2 174 099	1 451 593
Impôt sur les bénéfices		- 147 660	- 148 347
Résultat net de l'ensemble consolidé		2 026 439	1 303 246
Parts revenant aux intérêts minoritaires		-44 436	-37 051
Résultat Net Part Du Groupe		2 070 902	1 340 297

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ
 Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2019
 (Unité : Dinars Tunisiens)

DÉSIGNATION	NOTES	31/12/2019	31/12/2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net de l'exercice		2 070 902	1 340 279 (*)
Ajustements pour :			
- Quote-part des intérêts des minoritaires dans le résultat		-44 463	-37 051 (*)
- Amortissements et provisions		972 575	968 251
* Variations des :			
- Stocks		132 587	82 493
- Créances		235 029	-963 367
- Autres Actifs		-446 841	1 052 777
- Fournisseurs et autres dettes		658 766	3 113 660
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	5.1	3 578 555	5 557 058
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements / acquisition d'immob. corpor. et incorpor.		- 847 040	- 1 275 725
Encaissements / cessions d'immob.corpor.et incorpor.		-	-
Décassements / acquisition d'immobilisations financières		-	-
Encaissements / cessions d'immobilisations financières		-1 000	20 454
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	5.2	- 848 040	- 1 255 271
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes payés		- 676 102	- 679 678
Encaissements provenant des opérations sur le capital		- 3 241	- 111 343
Encaissement provenant des opérations sur les placements		1 820 229	- 2 226 705
Décaissement provenant des opérations sur les emprunts		-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	5.3	1 140 887	- 3 017 725
Variation de trésorerie		3 871 402	1 284 062
Trésorerie au début de l'exercice		6 936 368	5 652 306
Trésorerie à la fin de l'exercice		10 807 769	6 936 368

(*) : données retraités pour les besoins de comparabilité

1. NOTES D'ORDRE GENERAL

1-1. PRÉSENTATION DU GROUPE

Le Groupe « HEXABYTE » est composé d'une société mère, « HEXABYTE » et de deux sociétés sous contrôle. Compte tenu des pourcentages d'intérêt et de contrôle détenus par la société « HEXABYTE », les sociétés consolidables se présentent comme suit :

- « HEXABYTE » : Société mère.
- « HEXA Trade » : Société filiale avec une participation directe de 99.99 % du capital.
- « HEXABYTE Africa » : Société filiale avec une participation directe de 80 % du capital.

C'est un groupe de droit tunisien opérant dans le secteur de l'internet et des produits dérivés, régie par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales tel que complété par la loi N° 2001-117 du 06 Décembre 2001.

1-2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

1-2-1 : Méthode de consolidation

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la société « HEXABYTE », ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

La méthode de consolidation retenue pour les deux filiales est celle de l'intégration globale, eu égard au degré de contrôle (plus de la moitié des droits de vote) exercé par la société mère.

1-2-2 : Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

1-2-3 : Modalités de consolidation

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
 - Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
 - Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
-

- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées, sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

1-2-4. Optique de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux actionnaires de la société mère (La société HEXABYTE), la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

1-2. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers consolidés du Groupe « HEXABYTE », arrêtés au 31 décembre 2019, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus. Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 dont notamment : o La norme comptable générale (NCT 1).
- La NCT n° 35 (Etats financiers consolidés) et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés.
- La NCT n° 38, relative aux regroupements d'entreprises

Aucune divergence significative n'existe entre les normes comptables tunisiennes et les principes comptables retenus par le groupe pour l'élaboration de ces états.

1-3. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de groupe « HEXABYTE », arrêtés au 31 décembre 2019, sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière.

* **Le bilan** fournit l'information sur la situation financière du groupe et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations. Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.

* *L'état de résultat* fournit les renseignements sur la performance du groupe. La méthode de présentation retenue est celle autorisée qui consiste à classer les produits et les charges en fonction de leur nature.

En effet, la présentation en fonction de la provenance et de la nature des produits et des charges est autorisée pour tenir compte de la culture comptable en vigueur.

* *L'état de flux de trésorerie* renseigne sur la manière avec laquelle le groupe a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité.

Les flux de trésorerie sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée) qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds.

* *Les notes aux états financiers* comprennent les informations détaillant et analysant les montants figurant au bilan, à l'état de résultat et à l'état des flux de trésorerie ainsi que les informations supplémentaires utiles aux utilisateurs. Elles comprennent les informations dont la publication est requise par les normes tunisiennes et d'autres informations qui sont de nature à favoriser la pertinence.

1-4. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

1-4-2 Méthodes comptables pertinentes

Les principales méthodes comptables utilisées par le Groupe « HEXABYTE » sont les suivantes :

LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles qui sont inscrites à l'actif du bilan sont celles qui répondent aux critères de classement établis par la norme comptable n°05.

Elles sont évaluées à leurs coûts d'acquisition. Sont inclus dans ces coûts, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les autres frais directs engagés pour mettre le bien à l'état et à l'endroit où il se trouve.

Les taux d'amortissement se présentent comme suit :

Rubrique	Taux d'amortissement
Matériel informatique	33%
Matériel de transport	20%
AAI	10%
MMB	10%
Construction	5%

MÉTHODE D'ESTIMATION DES PROVISIONS DES COMPTES CLIENTS

Les clients qui font l'objet d'action en justice sont provisionnés à 100%. Pour les clients ordinaires la provision est étudiée au cas par cas.

LES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ils sont constitués exclusivement des revenus du Groupe provenant des activités qui s'inscrivent dans le cadre de son exploitation centrale ou principale.

1-5. FAITS SAILLANTS**1-5-1 Redressement fiscal**

Au cours de l'exercice 2009, la société a été soumise à une vérification fiscale approfondie couvrant les exercices 2005, 2006, 2007 et 2008. Cette vérification a abouti à une taxation d'office en juillet 2012, pour un montant global de 524 Mille Dinars dont 366 Mille Dinars en principal.

La société, n'a pas accepté ce redressement. En effet, la raison de ce redressement est la remise en cause de l'avantage d'un investissement dans une zone de développement régionale. Ainsi, l'affaire est en phase de cassation après gain de cause au niveau de la cours d'appel.

Par ailleurs, et suite à la recommandation du Conseil du Marché Financier "CMF", la société a décidé de provisionner le montant en principal de la taxation soit 366 Mille Dinars.

En date du 20/11/2015, la société a fait l'objet d'une deuxième taxation d'office pour les mêmes motifs que la première couvrant la période 2009-2012 totalisant un montant en principal et intérêt de 654 Mille Dinars. Cette taxation a été annulée par décision du tribunal de première instance de Béja en Février 2017. Cette décision a été confirmée par la cours d'appel.

2. NOTES RELATIVES À L'ACTIF

2-1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Le solde net des immobilisations corporelles et incorporelles s'élève au 31/12/2019 à 2 138 311 Dinars. Le détail se présente comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Immobilisations corporelles & incorporelles	10 443 391	9 566 480	876 911
Logiciels	1 056 275	1 044 261	12 014
AAI	412 654	399 183	13 471
Constructions	652 949	652 949	0
Équipements de bureaux	209 947	197 551	12 396
Matériels de transport	654 470	724 967	-70 497
Matériels industriels	11 434	10 343	1 091
Matériels Informatiques	7 445 662	6 537 226	908 436
Moins : Amortissements corpo	-8 305 081	-7 719 382	-585 699
Amortissements Logiciels	-990 488	-935 311	-55 177
Amortissements AAI	-296 716	-263 980	-32 736
Amortissements constructions	-253 742	-221 095	-32 647
Amortissements Matériels de Transport	-514 379	-511 800	-2 579
Amortissements Matériels Industriels	-10 692	-7 935	-2 757
Amortissements Matériels informatiques	-6 076 158	-5 637 432	-438 726
Amortissements équipements de bureaux	-162 906	-141 829	-21 077
Provisions immobilisations	-	-	-
Total général	2 138 311	1 847 098	291 213

2-2. LES STOCKS

Au 31/12/2019, les stocks nets totalisent la somme de 508 516 dinars contre 558 528 au 31/12/2018 :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Stocks	937 823	908 080	29 743
Stocks	937 823	908 080	29 743
Moins : Provisions	-429 307	-349 552	-79 755
Provisions stocks	-429 307	-349 552	-79 755
Total général	508 516	558 528	-50 012

2-3. CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Cette rubrique présente au 31/12/2019, un solde débiteur net de 2 827 723 Dinars contre 3 184 360 Dinars à l'issue de l'exercice précédent et elle se détaille comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Clients et comptes rattachés	3 502 459	3 728 816	-226 357
Clients	3 455 374	3 663 016	-207 642
Clients douteux	47 085	65 800	-18 715
Moins : Provisions Clients	-674 736	-544 456	-130 280
Provisions des comptes clients	-674 736	-544 456	-130 280
Total général	2 827 723	3 184 360	-356 637

2-4. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants du groupe « HEXABYTE » s'élèvent au 31/12/2019, à 2 341 610 Dinars contre 1 648 474 Dinars au 31/12/2018. Ils se présentent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Autres actifs courants	2 409 648	1 680 502	729 146
Charges constatées d'avances	6 283	9 680	-3 397
Produit à recevoir	604 821	382 420	222 401
Créditeurs divers	1 092 338	545 150	547 188
Débiteurs Divers	0	0	0
États impôts et taxes	315 771	178 686	137 085
Fournisseurs avances et acomptes	71 012	111 055	-40 043
Prêt personnels	24 493	24 493	0
TVA	252 941	344 633	-91 692
Avance aux personnels	41 221	22 097	19 124
Avances Filiales	768	62 288	-61 520
Moins : Provisions AAC	-68 038	-32 027	-36 011
Provisions des comptes tiers	-68 038	-32 027	-36 011
Total général	2 341 610	1 648 474	693 136

3. NOTES RELATIVES AUX CAPITAUX PROPRES ET AUX PASSIFS

3-1. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres du groupe « HEXABYTE » totalisent au 31/12/2019 un montant de 10 729 475 Dinars contre 9 113 650 Dinars à l'issue de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Capitaux Propres			
Capital social	2 083 334	2 083 334	0
Autres capitaux propres	2 110 727	2 790 094	-679 367
Réserves légales	210 045	210 045	0
Résultats reportés	4 292 504	2 726 259	1 566 245
Écart de conversion	2 184	-2 717	4 901
Réserves Minoritaires	4 243	3 389	854
Capitaux Propres avant Résultat	8 703 037	7 810 404	892 633
Résultat des Intérêts Minoritaires	-44 463	-37 051	-7 412
Résultat du Groupe	2 070 902	1 340 297	730 605
Total Capitaux Propres	10 729 475	9 113 650	1 615 825

3-2. AUTRE PASSIFS FINANCIERS

Au 31/12/2019 les autres passifs financiers du groupe se détaillent comme suit :

Libellés	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Autres passifs financiers (1)	387 718	216 265	171 453
Total général	387 718	216 265	171 453

(1) : Il s'agit du compte courant de l'associé minoritaire au niveau de « HEXABYTE Africa ».

3-3. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

Les fournisseurs et comptes rattachés du groupe se composent des dettes locales dont le montant s'élève à 5 914 470 Dinars au 31/12/2019 contre 6 206 784 Dinars au 31/12/2018.

3- 4. AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique présente, au 31/12/2019, un solde de 3 579 828 Dinars contre 2 445 594 Dinars à l'issue de l'exercice précédent. Elle se compose des éléments suivants :

Libellés	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Associés	-	733	-733
Avances clients	-	-	
Charges à payer	815 905	417 994	397 911
CNSS	56 234	59 979	-3 745
Contribution conjoncturelle 7,5%	-	-	
États impôts et taxes	8 274	-	8 274
Personnels congés à payer	65 757	59 944	5 813
Personnels rémunérations à payer	1 088	2 497	-1 409
Créditeur divers	252 795	181 258	71537
TVA	-	-	
Charges restants à engager	2 379 775	1 723 189	656 586
Total	3 579 828	2 445 594	1 134 234

4 - NOTES RELATIVES À L'ÉTAT DE RÉSULTAT

4-1. PRODUITS D'EXPLOITATION

Ces produits totalisent au 31/12/2019 un montant de 10 991 357 Dinars contre 9 302 265 Dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Produits d'exploitation	10 991 357	9 302 295	1 689 062
Revenus ADSL résidentiels	8 353 582	6 829 523	1 524 059
Revenus XDSL Entreprises + Domaines	1 897 751	1 922 301	-24 550
Autres Pack Internet	740 024	550 471	189 553
Total général	10 991 357	9 302 295	1 689 062

4- 2. LES ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMÉS

Le solde du poste achats d'approvisionnement consommés s'élève, au 31/12/2019, à 6 770 376 Dinars contre 5 558 549 Dinars au 31/12/2018 et se détaille comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Achats d'approvisionnements consommés	6 770 376	5 558 549	1 211 827
Achats d'approvisionnements	5 859 734	4 628 882	1 230 852
Achats de marchandises	718 750	794 983	-76 233
Achats d'études	68 467	31 043	37 424
Fournitures	123 425	103 641	19 784
Total général	6 770 376	5 558 549	1 211 827

4- 3. CHARGES DE PERSONNEL

Au 31/12/2019, le solde de ce poste s'élève à 1 595 632 Dinars contre 1 196 052 Dinars au 31/12/2018. Il se détaille comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Charges de personnel	1 595 632	1 196 052	399 580
CNSS	3 309	2 496	813
Cotisations sociales	139 463	142 625	-3 162
Salaires	1 450 130	1 047 221	402 909
Primes d'Aid	2 730	3 710	-980
Total général	1 595 632	1 196 052	399 580

4- 4. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Cette rubrique présente, au 31/12/2019, un solde de 1 070 475 Dinars contre 1 053 951 Dinars au 31/12/2018. Elle se détaille comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Dotations aux amortissements et provisions	1 070 475	1 053 951	16 524
Dotations aux amortissements corporelles	601 217	699 229	-98 012
Dotations aux amortissements incorporelles	78 503	56 424	22 079
Dotations aux provisions	390 755	298 298	92 457
Total général	1 070 475	1 053 951	16 524

4- 5. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'élève, au 31/12/2019, à 727 140 Dinars contre 646 297 Dinars au 31/12/2018. Il se détaille comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Autres charges d'exploitation	727 140	646 297	80 843
Assurances	20 349	17 862	2487
Autres frais	608	843	-235
Charges locatives	240 661	209 725	30 936
Entretiens et réparations	40 032	33 074	6 958
États impôts et taxes	79 848	41 641	38 207
Frais de transport & missions	77 069	58 080	18 989
Frais postaux	6 114	6 578	-464
Honoraires & commissions	72 935	50 659	22 276
Publicités	99 415	164 860	-65 445
Services bancaires	21 094	11 035	10 059
Télécommunications	40 662	27 376	13 286
Frais de gestion des placements	5 853	7 689	-1 836
Jetons de présence	22 500	16 875	5625
Total général	727 140	646 297	80 843

4-6. CHARGES FINANCIÈRES NETTES

Le solde de ce poste s'élève, au 31/12/2019, à 15 065 Dinars contre 23 069 Dinars au 31/12/2018. Il se détaille comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Charges financières nettes	15 065	23 069	-8 004
Charges de leasing	-	-	-
Pertes de changes	0	0	0
Pertes de placements	15 065	23 069	-8 004
Total général	15 065	23 069	-8 004

4-7. PRODUITS DE PLACEMENTS

Le solde de ce poste s'élève, au 31/12/2019, à 1 458 639 Dinars contre 656 911 Dinars au 31/12/2018. Il se détaille comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Produits de placements	1 458 639	656 911	801 728
Produits de placements	1 458 639	656 911	801 728
Total général	1 458 639	656 911	801 728

4-8. AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le solde de ce poste s'élève, au 31/12/2019, à 40 207 Dinars contre 56 956 Dinars au 31/12/2018. Il se détaille comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Autres gains ordinaires	40 207	56 956	-16 749
Plus values de cessions	-	-	-
Autres produits	40 207	56 956	-16 749
Autres	-	-	-
Total général	40 207	56 956	-16 749

5- NOTES RELATIVES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIES

Au 31 décembre 2019, la trésorerie du groupe « HEXABYTE » s'élève à 10 807 769 dinars contre 6 936 368 dinars au 31 décembre 2018, soit une variation positive de 3 871 402 dinars, se ventilant ainsi :

Flux	31/12/2019
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation	3 578 555
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-848 040
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	1 140 887
Total général	3 871 402

5.1- FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Les flux affectés aux activités d'exploitation, s'analysent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net de l'exercice	2 070 902	1 340 297
Ajustements pour :		
- Quote-part des intérêts des minoritaires dans le résultat	-44 463	-37 051
- Amortissements et provisions	972 575	968 251
- Variation des Stocks	132 587	82 493
- Variation des Créances	235 029	-963 367
- Variation des Autres Actifs	-446 841	1 052 777
- Variation des Fournisseurs et autres dettes	658 766	3 113 660
Total	3 578 555	5 557 058

5.2- FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Ces flux totalisant un solde négatif 848 040 dinars au 31/12/2019, se ventilent ainsi :

	31/12/2019	31/12/2018
Décaissements / acquisition d'immob. corpor. et incorpor.	-847 040	-1 275 725
Décaissements / acquisition d'immobilisations financières	-1 000	20 454
Total	-848 040	-1 255 271

5.3- FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Ces flux totalisant un solde positif de 1 140 887 dinars au 31/12/2019, se ventilent ainsi :

	31/12/2019	31/12/2018
Dividendes payés	-676 102	-679 678
Encaissements provenant des opérations sur le capital	-3 241	-111 343
Encaissement provenant des opérations sur les placements	1 820 229	-2 226 705
Total	1 140 887	-3 017 725

6. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS

Durant le mois de mars 2020, la montée exponentielle de l'épidémie du COVID-19 a engendré un ralentissement de toute activité économique.

Un certain nombre de mesures exceptionnelles ont été prises par le Gouvernement Tunisien. Certaines d'ordre social visant à ralentir et limiter la diffusion du virus, d'autres d'ordre fiscal et général visant à protéger les entreprises, l'économie du pays des conséquences majeures de cette crise mondiale sans précédent.

Cette situation n'a pas d'impact sur les états financiers arrêtés au 31/12/2019. Cependant, l'impact de cet évènement sur les états financiers de l'exercice 2020 ne peut pas être évalué à la date de la préparation de cette note.